

RCS : TOULOUSE

Code greffe : 3102

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de TOULOUSE atteste l'exactitude des informations
transmises ci-après**

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2010 B 00373

Numéro SIREN : 519 799 845

Nom ou dénomination : GRUPETTO

Ce dépôt a été enregistré le 07/12/2018 sous le numéro de dépôt B2018/034619

GREFFE DU TRIBUNAL DE COMMERCE TOULOUSE

DEPOT DES COMPTES ANNUELS

n° de dépôt : **B2018/034619**
n° de gestion : **2010B00373**
n° SIREN : **519 799 845 RCS Toulouse**

Le greffier du Tribunal de Commerce de Toulouse certifie avoir procédé le 07/12/2018 à un dépôt annexé au dossier du registre du commerce et des sociétés de la société :

GRUPETTO - Société à responsabilité limitée
10 place Alfonse Jourdain 31000 Toulouse -FRANCE-

date de clôture : 30/06/2018

Ce dépôt comprend les documents comptables prévus par la législation en vigueur.

Concernant les événements RCS suivants :

Dépôt des comptes annuels



2225611

034 619

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise <u>SARL GRUPETTO</u>		Durée de l'exercice exprimée en nombre de mois* <u>12</u>			
Adresse de l'entreprise <u>10 place Alfonse Jourdain 31000 TOULOUSE</u>		Durée de l'exercice précédent* <u>12</u>			
Numéro SIRET* <u>5 1 9 7 9 9 8 4 5 0 0 0 2 8</u>		Néant ☐ *			
		Exercice N clos le, <u>30/06/2018</u>			
		Brut 1	Amortissements, provisions 2		
			Net 3		
Capital souscrit non appelé (I) AA					
ACTIF IMMOBILISÉ*	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	Frais d'établissement *	AB	AC	
		Frais de développement *	CX	CQ	
		Concessions, brevets et droits similaires	AF	AG	9 985
		Fonds commercial (1)	AH	AI	
		Autres immobilisations incorporelles	AJ	AK	
		Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles	AL	AM	
	IMMOBILISATIONS CORPORELLES	Terrains	AN	AO	
		Constructions	AP	AQ	
		Installations techniques, matériel et outillage industriels	AR	AS	14 287
		Autres immobilisations corporelles	AT	AU	53 297
		Immobilisations en cours	AV	AW	
		Avances et acomptes	AX	AY	
	IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES (2)	Participations évaluées selon la méthode de mise en équivalence	CS	CT	
		Autres participations	CU	CV	23 950
		Créances rattachées à des participations	BB	BC	
		Autres titres immobilisés	BD	BE	
		Prêts	BF	BG	
		Autres immobilisations financières*	BH	BI	21 000
TOTAL (II) BJ			BK	101 520	
ACTIF CIRCULANT	STOCKS *	Matières premières, approvisionnements	BL	BM	
		En cours de production de biens	BN	BO	
		En cours de production de services	BP	BQ	
		Produits intermédiaires et finis	BR	BS	
		Marchandises	BT	BU	
	CRÉANCES	Avances et acomptes versés sur commandes	BV	BW	
		Clients et comptes rattachés (3)*	BX	BY	22 335
		Autres créances (3)	BZ	CA	522 560
	DIVERS	Capital souscrit et appelé, non versé	CB	CC	
		Valeurs mobilières de placement (dont actions propres :)	CD	CE	
	Comptes de régularisation	Disponibilités	CF	CG	761 776
		Charges constatées d'avance (3)*	CH	CI	1 228
TOTAL (III) CJ			CK	1 307 900	
Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)		CW			
Primes de remboursement des obligations (V)		CM			
Ecarts de conversion actif* (VI)		CN			
TOTAL GÉNÉRAL (I à VI) CO		2 434 433	1A	101 520	2 332 913
Renvois : (1) Dont droit au bail :		(2) part à moins d'un an des immobilisations financières nettes :	(3) Part à plus d'un an		CR
Clause de réserve de propriété : *		Stocks :	Créances :		

COPIE CERTIFIÉE CONFORME
A L'ORIGINAL

Désignation de l'entreprise		SARL GRUPETTO		Néant ☐ *		
				Exercice N		
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel (1)* (Dont versé : ... 657 125 ...)			DA	657 125	
	Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...			DB	79 810	
	Ecart de réévaluation (2)* (dont écart d'équivalence EK)			DC		
	Réserve légale (3)			DD	68 200	
	Réserves statutaires ou contractuelles			DE		
	Réserves réglementées (3)* (Dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours B1)			DF		
	Autres réserves (Dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants* EJ)			DG	243 942	
	Report à nouveau			DH		
	RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)			DI	514 692	
	Subventions d'investissement			DJ		
	Provisions réglementées *			DK		
	TOTAL (I)			DL	1 563 769	
	Autres fonds propres	Produit des émissions de titres participatifs			DM	
Avances conditionnées			DN			
TOTAL (II)			DO			
Provisions pour risques et charges	Provisions pour risques			DP		
	Provisions pour charges			DQ		
	TOTAL (III)			DR		
DETTES (4)	Emprunts obligataires convertibles			DS		
	Autres emprunts obligataires			DT		
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)			DU	186 602	
	Emprunts et dettes financières divers (Dont emprunts participatifs EI)			DV	329 711	
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours			DW		
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés			DX	15 188	
	Dettes fiscales et sociales			DY	73 151	
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés			DZ	160 000	
	Autres dettes			EA	4 489	
Compte régul.	Produits constatés d'avance (4)			EB		
TOTAL (IV)			EC	769 143		
Ecart de conversion passif* (V)			ED			
TOTAL GÉNÉRAL (I à V)			EE	2 332 913		
RENOIS	(1)	Écart de réévaluation incorporé au capital			1B	
	(2)	Dont	Réserve spéciale de réévaluation (1959)	1C		
			Écart de réévaluation libre	1D		
			Réserve de réévaluation (1976)	1E		
	(3)	Dont réserve spéciale des plus-values à long terme *			EF	
(4)	Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an			EG	641 063	
(5)	Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP			EH		

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Désignation de l'entreprise : SARL GRUPETTO							Néant ☐ *	
			Exercice N					
			France		Exportations et livraisons intracommunautaires		Total	
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises*		FA	3 001	FB		FC	3 001
	Production vendue	biens *	FD		FE		FF	
		services *	FG	763 757	FH		FI	763 757
	Chiffres d'affaires nets *		FJ	766 759	FK		FL	766 759
	Production stockée*						FM	
	Production immobilisée*						FN	
	Subventions d'exploitation						FO	
	Reprises sur amortissements et provisions, transferts de charges* (9)						FP	5 723
	Autres produits (1) (11)						FQ	12
	Total des produits d'exploitation (2) (I)						FR	772 495
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises (y compris droits de douane)*						FS	3 001
	Variation de stock (marchandises)*						FT	
	Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane)*						FU	
	Variation de stock (matières premières et approvisionnements)*						FV	
	Autres achats et charges externes (3) (6 bis)*						FW	251 144
	Impôts, taxes et versements assimilés*						FX	6 673
	Salaires et traitements*						FY	271 101
	Charges sociales (10)						FZ	132 571
	DOTATIONS D'EXPLOITATION	Sur immobilisations	- dotations aux amortissements*				GA	3 978
			- dotations aux provisions*				GB	
		Sur actif circulant : dotations aux provisions*					GC	
		Pour risques et charges : dotations aux provisions					GD	
	Autres charges (12)						GE	3
	Total des charges d'exploitation (4) (II)						GF	668 475
1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)						GG	104 019	
opérations en commun	Bénéfice attribué ou perte transférée* (III)						GH	
	Perte supportée ou bénéfice transféré* (IV)						GI	
PRODUITS FINANCIERS	Produits financiers de participations (5)						GJ	457 503
	Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (5)						GK	1 245
	Autres intérêts et produits assimilés (5)						GL	2 927
	Reprises sur provisions et transferts de charges						GM	7 751
	Différences positives de change						GN	
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement						GO	
	Total des produits financiers (V)						GP	469 427
CHARGES FINANCIÈRES	Dotations financières aux amortissements et provisions*						GQ	23 950
	Intérêts et charges assimilées (6)						GR	2 805
	Différences négatives de change						GS	
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement						GT	
	Total des charges financières (VI)						GU	26 755
2 - RÉSULTAT FINANCIER (V - VI)						GV	442 672	
3 - RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I - II + III - IV + V - VI)						GW	546 692	

Désignation de l'entreprise		SARL GRUPETTO		Néant ☐ *		
				Exercice N		
PRODUITS EXCEPTIONNELS	Produits exceptionnels sur opérations de gestion			HA	677	
	Produits exceptionnels sur opérations en capital *			HB	14 933	
	Reprises sur provisions et transferts de charges			HC		
	Total des produits exceptionnels (7) (VII)			HD	15 610	
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Charges exceptionnelles sur opérations de gestion (6 bis)			HE	1 500	
	Charges exceptionnelles sur opérations en capital *			HF	16 095	
	Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions (6 ter)			HG		
	Total des charges exceptionnelles (7) (VIII)			HH	17 595	
4 - RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII - VIII)				HI	(1 984)	
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)				HJ		
Impôts sur les bénéfices * (X)				HK	30 015	
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)				HL	1 257 533	
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)				HM	742 840	
5 - BÉNÉFICE OU PERTE (Total des produits - total des charges)				HN	514 692	
RENVIS	(1)	Dont produits nets partiels sur opérations à long terme			HO	
	(2)	Dont	produits de locations immobilières		HY	
			produits d'exploitation afférents à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)		IG	
	(3)	Dont	- Crédit-bail mobilier *		HP	
			- Crédit-bail immobilier		HQ	
	(4)	Dont charges d'exploitation afférentes à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)			IH	
	(5)	Dont produits concernant les entreprises liées			IJ	1 245
	(6)	Dont intérêts concernant les entreprises liées			IK	
	(6bis)	Dont dons faits aux organismes d'intérêt général (art.238 bis du C.G.I.)			HX	
	(6ter)	Dont amortissements des souscriptions dans des PME innovantes (art. 217 octies)		RC		
		Dont amortissements exceptionnel de 25% des constructions nouvelles (art. 39 quinquies D)		RD		
	(9)	Dont transferts de charges			A1	5 723
	(10)	Dont cotisations personnelles de l'exploitant (13)			A2	
(11)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (produits)			A3		
(12)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (charges)			A4		
(13)	Dont primes et cotisations complémentaires personnelles : facultatives		A6	obligatoires	A9	
(7)	Détail des produits et charges exceptionnels (Si le nombre de lignes est insuffisant, reproduire le cadre (7) et le joindre en annexe) :			Exercice N		
			Charges exceptionnelles	Produits exceptionnels		
Dons, libéralités			1 500			
Valeurs comptables des éléments d'actif cédés			7 210			
Dégrèvement d'impôts autres qu'impôts sur les bénéfices				677		
Autres produits				14 933		
Abandon de créance en C/C			8 885			
(8)	Détail des produits et charges sur exercices antérieurs :			Exercice N		
			Charges antérieures	Produits antérieurs		

Règles et méthodes comptables

Désignation de la société : SARL GRUPETTO

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice clos le 30/06/2018, dont le total est de 2 332 913 Euro et au compte de résultat de l'exercice, présenté sous forme de liste, dégageant un bénéfice de 514 692 Euro.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/07/2017 au 30/06/2018.

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Ces comptes annuels ont été arrêtés le 24/09/2018 par les dirigeants de l'entreprise.

Règles générales

Les comptes annuels de l'exercice au 30/06/2018 ont été établis conformément au règlement de l'Autorité des Normes Comptables n°2016-07 du 4 novembre 2016 à jour des différents règlements complémentaires à la date de l'établissement des dits comptes annuels.

Les conventions comptables ont été appliquées avec sincérité dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices.

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Seules sont exprimées les informations significatives. Sauf mention, les montants sont exprimés en Euro.

Immobilisations corporelles et incorporelles

Les immobilisations corporelles et incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition pour les actifs acquis à titre onéreux, à leur coût de production pour les actifs produits par l'entreprise, à leur valeur vénale pour les actifs acquis à titre gratuit et par voie d'échange.

Le coût d'une immobilisation est constitué de son prix d'achat, y compris les droits de douane et taxes non récupérables, après déduction des remises, rabais commerciaux et escomptes de règlement de tous les coûts directement attribuables engagés pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner selon l'utilisation prévue. Les droits de mutation, honoraires ou commissions et frais d'actes liés à l'acquisition, ne sont pas rattachés à ce coût d'acquisition. Tous les coûts qui ne font pas partie du prix d'acquisition de l'immobilisation et qui ne peuvent pas être rattachés directement aux coûts rendus nécessaires pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner conformément à l'utilisation prévue, sont comptabilisés en charges.

Amortissements

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire en fonction de la durée de vie prévue.

* Concessions, logiciels et brevets :

Logiciels : 3 ans

* Installations techniques : 3 à 10 ans

* Matériel et outillage industriels : 5 à 10 ans

* Installations générales, agencements et aménagements divers : 10 ans

* Matériel de transport : 4 ans

* Matériel de bureau : 3 ans

* Matériel informatique : 2 à 3 ans

* Mobilier : 5 ans

La durée d'amortissement retenue par simplification est la durée d'usage pour les biens non décomposables à l'origine.

Règles et méthodes comptables

L'entreprise a apprécié à la date de clôture, en considérant les informations internes et externes à sa disposition, l'existence d'indices montrant que les actifs ont pu perdre notablement de la valeur.

Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

Produits et charges exceptionnels

Les produits et charges exceptionnels tiennent compte des éléments qui ne sont pas liés à l'activité normale de l'entreprise.

Engagement de retraite

La convention collective de l'entreprise prévoit des indemnités de fin de carrière. Il n'a pas été signé un accord particulier.

Les engagements correspondants font l'objet d'une mention intégrale dans la présente annexe.

L'indemnité de départ à la retraite est déterminée en appliquant une méthode tenant compte des salaires projetés de fin de carrière, du taux de rotation du personnel, de l'espérance de vie et d'hypothèses d'actualisation des versements prévisibles.

Les hypothèses actuarielles retenues sont les suivantes :

- Taux d'actualisation : 1 %
- Taux de croissance des salaires : 1,5 %
- Age de départ à la retraite : 65 ans
- Taux de rotation du personnel : 0 %
- Table de taux de mortalité : table INSEE 93-95

Crédit d'impôt compétitivité et emploi

Conformément à la recommandation de l'Autorité des normes comptables, le produit du crédit d'impôt compétitivité emploi (CICE) correspondant à l'exercice pour un montant de 9 209 Euro a été porté au crédit du compte 649 - Charges de personnel - CICE.

Ce produit du CICE comptabilisé à la date de clôture vient en diminution des charges d'exploitation

Le montant de la créance du CICE définitif au titre de l'année civile 2017 est imputé sur l'impôt sur les sociétés dû au titre de cet exercice alors que le CICE théorique couru à la date de clôture sera imputable sur l'impôt sur les sociétés de l'exercice suivant.

Notes sur le bilan

Actif immobilisé

Tableau des immobilisations

	Au début d'exercice	Augmentation	Diminution	En fin d'exercice
- Frais d'établissement et de développement				
- Fonds commercial				
- Autres postes d'immobilisations incorporelles	17 195		7 210	9 985
Immobilisations incorporelles	17 195		7 210	9 985
- Terrains				
- Constructions sur sol propre				
- Constructions sur sol d'autrui				
- Installations générales, agencements et aménagements des constructions				
- Installations techniques, matériel et outillage industriels	15 804			15 804
- Installations générales, agencements aménagements divers	22 455	2 400		24 855
- Matériel de transport	35 362			35 362
- Matériel de bureau et informatique, mobilier	16 517	6 949	5 880	17 586
- Emballages récupérables et divers				
- Immobilisations corporelles en cours				
- Avances et acomptes				
Immobilisations corporelles	90 137	9 349	5 880	93 607
- Participations évaluées par mise en équivalence				
- Autres participations	960 633	41 308		1 001 940
- Autres titres immobilisés				
- Prêts et autres immobilisations financières	21 000			21 000
Immobilisations financières	981 633	41 308		1 022 940
ACTIF IMMOBILISE	1 088 965	50 657	13 090	1 126 532

Notes sur le bilan

Les flux s'analysent comme suit :

	Immobilisations incorporelles	Immobilisations corporelles	Immobilisations financières	Total
Ventilation des augmentations				
Virements de poste à poste				
Virements de l'actif circulant				
Acquisitions		9 349	41 308	50 657
Apports				
Créations				
Réévaluations				
Augmentations de l'exercice		9 349	41 308	50 657
Ventilation des diminutions				
Virements de poste à poste				
Virements vers l'actif circulant				
Cessions	7 210	5 880		13 090
Scissions				
Mises hors service				
Diminutions de l'exercice	7 210	5 880		13 090

Notes sur le bilan

Immobilisations financières

Participations et autres titres immobilisés :

La valeur brute est constituée par le coût d'achat hors frais accessoires. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur brute, une provision pour dépréciation est constituée du montant de la différence.

Liste des filiales et participations

Tableau réalisé en Kilo-Euro

(1) Capital - (2) Capitaux propres autres que le capital - (3) Quote-part du capital détenue (en pourcentage)

(4) Valeur comptable brute des titres détenus - (5) Valeur comptable nette des titres détenus

(6) Prêts et avances consentis par l'entreprise et non encore remboursés - (7) Montants des cautions et avals donnés par l'entreprise

(8) Chiffre d'affaires hors taxes du dernier exercice écoulé - (9) Résultat du dernier exercice clos

(10) Dividendes encaissés par l'entreprise au cours de l'exercice

	(1)	(2)	(3)	(4)	(5)	(6)	(7)	(8)	(9)	(10)
A. RENSEIGNEMENTS DETAILLES SUR CHAQUE TITRE										
- Filiales (détenues à + 50 %)										
SARL SecureDirectTO	200	-41	100,00	200	200	50		7	-39	
EURL INTER BOOKING SERVICE	10	3	100,00	24	24	5		52		3
EURL French CampCamp	20		100,00	20	20	1		17		
EURL C TOUT VERT	56	503	100,00	562	562			4 194	380	342
EURL 32 JUILLET	8	144	100,00	102	102	48		2 117	143	113
SARL ENAIA	13	-12	51,00	8	8	80		130	22	
- Participations (détenues entre 10 et 50 %)										
SARL AIMCIA	13	113	24,81	36	36	31		424	31	
SARL NEW DEAL CE	133	-130	31,00	48	24	35		25	-79	

B RENSEIGNEMENTS GLOBAUX SUR LES AUTRES TITRES

- Autres filiales françaises
- Autres filiales étrangères
- Autres participations françaises
- Autres participations étrangères

1 - Prises de participations :

ENAIA :

Suivant acte en date du 20/07/2017, la société Grupetto a acquis 1 295 parts sociales de la société ENAIA pour un prix de 1 307,95 €

French CampCamp :

Suivant acte sous seing privé en date du 15/02/2018, la société Grupetto a souscrit au capital initial de la société French CampCamp pour un montant de 20 000 € représentant 100 % des titres de ladite société. Les parts sociales ont été libérées en totalité.

Notes sur le bilan

2 - Modifications participations existantes :

New Deal CE :

Suivant décision unanime des associés, le capital social de la société New Deal CE a été augmenté d'une somme de 43 000 € au moyen de la création de 4 300 parts sociales 10 € chacune. La société GRUPETTO a souscrit 2 000 parts sociales.

3 - Information Autres participations :

Pourcentage de détention de la société SCI DES GRANDS POUSSINS : 1%.

4 - Autres informations :

SecureDirectTO (pour rappel) :

Suivant acte sous seing privé en date du 20/06/2017, la société Grupetto a souscrit au capital initial de la société SecureDirectTO pour un montant de 200 000 € représentant 100 % de titres de ladite société. Les parts sociales ont été libérées du 1/5e de leur valeur nominale, soit la somme totale de 40 000 €.

La somme non libérée, soit 160 000 €, figure au passif du bilan de Grupetto sous la rubrique "Dettes sur immobilisations et comptes rattachés".

Amortissements des immobilisations

	Au début de l'exercice	Augmentation	Diminutions	A la fin de l'exercice
- Frais d'établissement et de développement				
- Fonds commercial				
- Autres postes d'immobilisations incorporelles	9 985			9 985
Immobilisations incorporelles	9 985			9 985
- Terrains				
- Constructions sur sol propre				
- Constructions sur sol d'autrui				
- Installations générales, agencements et aménagements des constructions				
- Installations techniques, matériel et outillage industriels	13 586	701		14 287
- Installations générales, agencements aménagements divers	4 353	2 433		6 786
- Matériel de transport	35 362			35 362
- Matériel de bureau et informatique, mobilier	16 184	845	5 880	11 150
- Emballages récupérables et divers				
Immobilisations corporelles	69 486	3 979	5 880	67 585
ACTIF IMMOBILISE	79 471	3 979	5 880	77 570

Notes sur le bilan

Actif circulant

Etat des créances

Le total des créances à la clôture de l'exercice s'élève à 567 125 Euro et le classement par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an
Créances de l'actif immobilisé :			
Créances rattachées à des participations			
Prêts			
Autres	21 000		21 000
Créances de l'actif circulant :			
Créances Clients et Comptes rattachés	22 335	22 335	
Autres	522 561	522 561	
Capital souscrit - appelé, non versé			
Charges constatées d'avance	1 229	1 229	
Total	567 125	546 125	21 000

Prêts accordés en cours d'exercice
Prêts récupérés en cours d'exercice

Produits à recevoir

	Montant
Clients - Factures à établir	12 000
Produits à recevoir	4 345
INTERETS COURUS A RECEVOIR	4 902
Total	21 247

Notes sur le bilan

Dépréciation des actifs

Les flux s'analysent comme suit :

	Dépréciations au début de l'exercice	Dotations de l'exercice	Reprises de l'exercice	Dépréciations à la fin de l'exercice
Immobilisations incorporelles				
Immobilisations corporelles				
Immobilisations financières	7 751	23 950	7 751	23 950
Stocks				
Créances et Valeurs mobilières				
Total	7 751	23 950	7 751	23 950

Répartition des dotations et reprises :

Exploitation		
Financières	23 950	7 751
Exceptionnelles		

Capitaux Propres

Composition du Capital Social

Capital social d'un montant de 657 125,00 Euro décomposé en 657 125 titres d'une valeur nominale de 1,00 Euro.

	Nombre	Valeur nominale
Titres composant le capital social au début de l'exercice	657 125	1,00
Titres émis pendant l'exercice		
Titres remboursés pendant l'exercice		
Titres composant le capital social à la fin de l'exercice	657 125	1,00

Notes sur le bilan

Dettes

Etat des dettes

Le total des dettes à la clôture de l'exercice s'élève à 769 143 Euro et le classement par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an	Echéances à plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles (*)				
Autres emprunts obligataires (*)				
Emprunts (*) et dettes auprès des établissements de crédit dont :				
- à 1 an au maximum à l'origine				
- à plus de 1 an à l'origine	186 602	58 522	128 080	
Emprunts et dettes financières divers (*) (**)				
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	15 188	15 188		
Dettes fiscales et sociales	73 151	73 151		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	160 000	160 000		
Autres dettes (**)	334 202	334 202		
Produits constatés d'avance				
Total	769 143	641 063	128 080	

(*) Emprunts souscrits en cours d'exercice

(*) Emprunts remboursés sur l'exercice 65 493

(**) Dont envers les associés 158 205

Charges à payer

	Montant
Fournisseurs - Fact non parvenues	8 293
Int.courus s/emp.aup.etabl.crédit	93
Personnel - autres charges à payer	6 561
Charges sociales sur congés à payer	7 126
Autres charges sociales à payer	525
Etat-charges à payer	2 884
Taxe apprentissage à payer	492
Particip. form. continue à payer	514
Total	26 489

Notes sur le bilan

Comptes de régularisation

Charges constatées d'avance

	Charges d'exploitation	Charges Financières	Charges Exceptionnelles
Charges constatées d'avance	1 229		
Total	1 229		

Notes sur le compte de résultat

Charges et produits d'exploitation et financiers

Résultat financier

	30/06/2018	30/06/2017
Produits financiers de participation	457 503	419 875
Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé	1 245	1 087
Autres intérêts et produits assimilés	2 928	3 116
Reprises sur provisions et transferts de charge	7 751	6 747
Différences positives de change		
Produits nets sur cession de valeurs mobilières de placement		
Total des produits financiers	469 428	430 824
Dotations financières aux amortissements et provisions	23 950	
Intérêts et charges assimilées	2 805	2 526
Différences négatives de change		
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement		
Total des charges financières	26 755	2 526
Résultat financier	442 672	428 298

Charges et Produits exceptionnels

Résultat exceptionnel

Opérations de l'exercice

	Charges	Produits
Dons, libéralités	1 500	
Valeurs comptables des éléments d'actif cédés	7 210	
Dégrèvement d'impôts autres qu'impôts sur les bénéfices		677
Autres produits		14 933
Abandon de créance en C/C	8 885	
TOTAL	17 595	15 610

Autres produits : dont constatation de retour à meilleure fortune à hauteur de 13 600 € sur abandon de créance IBS 30/06/2015

Impôts sur les bénéfices - Intégration fiscale

A partir de l'exercice ouvert au 01/07/2010, la société SARL GRUPETTO est comprise dans le périmètre d'intégration fiscale du groupe SARL GRUPETTO, 10 place Alfonse Jourdain 31000 TOULOUSE. Elle agit en qualité de tête de groupe.

La société mère, la SARL GRUPETTO, est seule redevable de la charge d'impôt du groupe.

Notes sur le compte de résultat

La SARL GRUPETTO ainsi que toutes les filiales membres du groupe constatent dans leurs comptes la charge ou le produit d'impôt calculé comme en l'absence d'intégration fiscale.

L'économie ou la charge d'impôt résultant de l'application du régime de l'intégration fiscale est constatée dans les comptes de la société mère.

Au titre de l'intégration fiscale, montant compris dans l'impôt sur les sociétés :

- Charges de l'exercice : 2 259 Euro

Autres informations

Engagements financiers

Engagements donnés

	Montant en Euro
Effets escomptés non échus	
Avals et cautions	
Engagements en matière de pensions	18 000
Engagements de crédit-bail mobilier	
Engagements de crédit-bail immobilier	
Autres engagements donnés	
Total	18 000

Dont concernant :

- Les dirigeants
- Les filiales
- Les participations
- Les autres entreprises liées
- Engagements assortis de suretés réelles

Autres informations

Engagements reçus

	Montant en Euro
Plafonds des découverts autorisés	
Avals et cautions	
IBS - Clause de retour à meilleure fortune / abandon de créance 30/06/2015	9 119
Autres engagements reçus	9 119
Total	9 119
Dont concernant :	
Les dirigeants	
Les filiales	9 119
Les participations	
Les autres entreprises liées	
Engagements assortis de suretés réelles	

Engagements de retraite

Montant des engagements pris en matière de pensions, compléments de retraite et indemnités assimilées : 18 000 Euro

La convention collective applicable à l'entreprise prévoit le versement d'indemnité de fin de carrière.

La société n'a pas signé d'accord particulier concernant les engagements de retraite.

La société n'a pas constaté ses engagements sous forme de provision.

Au 30/06/2018, le montant de l'engagement estimé (suivant méthode rétrospective avec salaire de fin de carrière) s'élève à :

- 5 K€ en cas de départ à l'initiative du salarié,

- 18 K€ en cas de mise à la retraite à l'initiative de l'employeur.

Pour un régime à prestations définies, il est fait application de la recommandation n°2013-02 du 7 novembre 2013.

Crédit d'impôt compétitivité et emploi

Le CICE a pour objet le financement de l'amélioration de la compétitivité des entreprises à travers notamment des efforts en matière de reconstitution du fonds de roulement.

GRUPETTO
Société à responsabilité limitée au capital de 650 195 euros
Siège social : 10 Place Alfonse Jourdain 31000 TOULOUSE
519 799 845 RCS TOULOUSE

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE ANNUELLE
DU 3 DECEMBRE 2018

Proposition de la résolution d'affectation du résultat de l'exercice clos le 30 juin 2018

DEUXIEME RÉSOLUTION

L'Assemblée Générale approuve la proposition de la gérance et décide d'affecter le bénéfice de l'exercice clos le 30 juin 2018 s'élevant à 514 692,42 euros de la manière suivante :

Bénéfice de l'exercice	514 692,42 euros
A titre de dividendes aux associés Soit 0,54 euros par part	351 105,30 euros
Le solde	163 587,12 euros

En totalité au compte "Autres réserves" dont le solde s'élève ainsi à 407 529,26 euros.

Le paiement des dividendes sera effectué le 2 janvier 2019.

L'Assemblée Générale prend acte que les associés ont été informés que :

- depuis le 1^{er} janvier 2018, les revenus distribués sont soumis à un prélèvement forfaitaire unique (PFU ou "flat tax") de 30%, soit 12,8% au titre de l'impôt sur le revenu et 17,2% de prélèvements sociaux,
- le prélèvement forfaitaire obligatoire non libératoire de l'impôt sur le revenu est maintenu mais son taux est aligné sur celui du PFU (12,8 % - CGI, art. 117 quater),
- peuvent demander à être dispensées du prélèvement forfaitaire non libératoire de 12,8% au titre de l'impôt sur le revenu les personnes physiques appartenant à un foyer fiscal dont le revenu fiscal de référence de l'avant-dernière année est inférieur à 50 000 euros (contribuables célibataires, divorcés ou veufs) ou 75 000 euros (contribuables soumis à une imposition commune) ; la demande de dispense doit être formulée, sous la responsabilité de l'associé, au plus tard le 30 novembre de l'année précédant le paiement du dividende,
- l'option pour une imposition du dividende au barème progressif reste possible et doit être indiquée sur la déclaration de revenus ; dans ce cas, le prélèvement forfaitaire non libératoire de 12,8% sera déduit de l'impôt dû. L'abattement de 40% sera maintenu mais les prélèvements sociaux seront assis sur le montant avant abattement.

Il est précisé que le montant des revenus distribués au titre de l'exercice clos le 30 juin 2018 éligibles à l'abattement de 40 % en application des dispositions de l'article 158, 3, 2° du Code général des impôts s'élève à 351 105,30 euros :

- dont un montant de 268 282,26 euros revenant à des personnes physiques fiscalement domiciliées en France et bénéficiant effectivement de l'abattement de 40 %,



- dont un montant de 82 823,04 euros revenant à des personnes morales ne pouvant bénéficier dudit abattement.

Il a en outre été rappelé aux associés que, conformément aux dispositions de l'article L. 136-7 du Code de la sécurité sociale, les prélèvements sociaux sur les dividendes versés aux personnes physiques fiscalement domiciliées en France sont soumis aux mêmes règles que le prélèvement mentionné à l'article 117 quater du Code général des impôts, c'est-à-dire prélevés à la source par l'établissement payeur, lorsque ce dernier est établi en France, et versés au Trésor dans les quinze premiers jours du mois suivant celui du paiement des dividendes.

L'Assemblée Générale reconnaît avoir été informée qu'en application de l'article L. 131-6 alinéa 3 du Code de la sécurité sociale, les dividendes perçus par les associés qui ont le statut TNS dans la Société, leur conjoint ou le partenaire auquel ils sont liés par un pacte civil de solidarité ou leurs enfants mineurs non émancipés, sont assujettis :

- à prélèvements sociaux pour la fraction des dividendes qui n'excède pas une somme égale à 10 % du montant du capital social majoré des primes d'émission et du solde moyen annuel de leur compte courant,
- à cotisations et contributions sociales TNS sur la fraction des dividendes qui excède une somme égale à 10 % du montant du capital social majoré des primes d'émission et du solde moyen annuel de leur compte courant.

Conformément à la loi, l'Assemblée Générale prend acte que les dividendes distribués au titre des trois exercices précédents ont été les suivants :

- Exercice clos le 30 juin 2015 :
215 307,34 euros, soit 0,3157 euros par titre
dividendes éligibles à l'abattement de 40 % : 215 307,34 euros
- Exercice clos le 30 juin 2016 :
*Aux termes du PV de l'AGO du 18/11/16 :
220 000,00 euros, soit 0,34 euros par titre
dividendes éligibles à l'abattement de 40 % : 220 000,00 euros
*Aux termes du PV des décisions unanimes des associés du 19/04/17 :
116 130,60 euros, soit 0,18 euros par titre
dividendes éligibles à l'abattement de 40 % : 116 130,60 euros
- Exercice clos le 30 juin 2017 :
387 703,75 euros, soit 0,59 euros par titre
dividendes éligibles à l'abattement de 40 % : 387 703,75 euros

Vote de l'Assemblée Générale Ordinaire Annuelle du 3 décembre 2018

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

Certifié conforme
Le Gérant
Manuel MIRABEL

